

--	--

Meuble à deux corps

LOCALISATION : chapelle Saint Jean

22/19

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : mur Nord du bras Nord du transept

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : décorative

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 27.7.1968

Par ..... Qualité .....

Revu le 11.2.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Meuble à deux corpsCf. photo 43I - DESCRIPTION1- DENOMINATION ET TITRE : meuble à deux corps.2- LOCALISATION. FONCTION ACTUELLE :

Meuble actuellement situé dans la partie du chœur se prolongeant dans le bras du transept Nord et appuyé au mur Nord.

Fonction actuelle : décorative.

3- MATERIAU

C'est un meuble de bois à fibre longue et serrée.

Il est composé de 10 morceaux assemblés à l'aide de chevilles et de tenons et mortaises.

4- DIMENSIONS

H. totale	: 220 centimètres,
H. d'un panneau du tryptique	: 110 centimètres,
H. de la table	: 56 centimètres,
Longueur de la table	: 130 centimètres,
Largeur de la table	: 58 centimètres.

5- POLYCHROMIE

A peu près tout ce meuble est composé de bois nu; seul le panneau inférieur du corps supérieur est polychrome.

La peinture est appliquée directement sur le bois et semble assez ancienne.

Le dessin représente sur un fond blanc :

. Au centre, une tête d'angle bouclé entourée de deux ailes. Cette tête est encadrée de branches de fleurs jaillissant d'un petit monticule;

Meuble à deux corps

. Aux deux extrémités est peint un vase en forme d'amphore contenant cinq fleurs stylisées.

Les couleurs sont très pâles : le rose et le vert pâle dominant.

6- SUPPORT ./.

7- INSCRIPTION ./.

8- ETAT DE CONSERVATION

Cet autel semble en assez mauvais état de conservation. On peut remarquer sur toute sa surface des traces de vermoulure.

9- FIGURATION

Meuble à deux corps :

. Corps supérieur en retrait, plat, et panneauté en deux niveaux,

. Corps inférieur en coffre à trois panneaux.

- Corps supérieur

\* Le niveau supérieur occupe toute la largeur du meuble. Il est divisé au moyen de petits piliers verticaux, en légère saillie et s'appuie de chaque côté sur des montants. Montants et piliers soutiennent une petite corniche de bois dans la partie supérieure; la partie inférieure est en légère saillie.

\* Le niveau inférieur, panneau décoré, est encadré de deux jambages qui continuent les montants du tryptique. Ces jambages sont ornés d'un chanfrein et s'empâtent légèrement à la base. Le linteau est lui aussi décoré d'un chanfrein.

- Corps inférieur

C'est une sorte de coffre de forme quadrangulaire.

La surface, plane, est ornée en son centre, d'une pierre sacrée, carrée.

---

Meuble à deux corps

---

Les côtés sont ornés de panneaux sculptés identiques :

1- côté gauche.

1- côté droit.

3- partie frontale; le panneau central est une porte qui s'ouvre sur une petite niche ménagée à l'intérieur de l'autel.

Ces panneaux sont rectangulaires et moulurés en encadrement de tableaux.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

10- AUTEUR. ATTRIBUTIONS : cette oeuvre est artisanale

11- DATE : XVII<sup>ème</sup> siècle, XVIII<sup>ème</sup> siècle.

12- PROVENANCE : oeuvre d'inspiration locale

13- CONDITIONS D'EXECUTION ./.

14- ETAPES DE LA CREATION : oeuvre définitive, achevée.

15- FONCTIONS SUCCESSIVES ./.

16- SALONS ET EXPOSITIONS ./.

17- SOUVENIRS HISTORIQUES ET LITTERAIRES ./.

III - NOTE DE SYNTHESE ./.

IV - DOCUMENTATION ./.

V - ANNEXES ./.

DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue d'ensemble du meuble  
appuyé au mur Nord du  
bras Nord du transept

Cliché ARTUR

68.22.I266 V

